

Province de Québec
District d'Arthabaska
MRC de l'Érable
Ville de Princeville

Séance ordinaire sur le budget 2022 et le programme triennal d'immobilisations 2022-2023-2024 tenue ce **20 décembre 2021 à 19 h 30**, au lieu ordinaire des sessions et à laquelle prennent part :

Monsieur Jean-Robert Tremblay
Monsieur Danis Beauvillier
Me Serge Bizier
Madame Martine Lampron
Monsieur Laurier Chagnon
Monsieur Claude Côté

sous la présidence de monsieur Gilles Fortier, maire, formant quorum. Monsieur Mario Juare, directeur général, Madame Louise Bergeron, trésorière, et Me Olivier Milot, greffier, sont également présents.

Avis public de la tenue de la présente séance a dûment été publié.

Conformément à l'arrêté ministériel du 20 décembre 2021 qui réactive l'arrêté ministériel 2020-029 de la ministre de la Santé et des Services sociaux, la présente séance se tient à huis-clos et la délibération et le vote à distance sont permis.

21-12-407

Adoption de l'ordre du jour

Sur une proposition du conseiller Laurier Chagnon, il est unanimement résolu d'approuver l'ordre du jour de la présente séance.

ADOPTÉE

21-12-408

Adoption du budget 2022

Sur une proposition du conseiller Jean-Robert Tremblay, il est unanimement résolu que soient adoptées les prévisions budgétaires pour les activités de fonctionnement de la Ville de Princeville pour l'exercice financier 2022 telles que plus amplement décrites sur les documents détaillés déposés par la trésorière et résumés comme suit :

**PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2022**

REVENUS	BUDGET 2022
Taxes	8 622 710 \$
Compensations tenant lieu de taxes	82 840 \$
Transferts	721 160 \$
Services rendus	828 550 \$
Imposition de droits	291 000 \$
Amendes et pénalités	155 280 \$
Revenus de placements et autres revenus d'intérêts	64 100 \$
Autres revenus	550 \$
	10 766 190 \$

CHARGES	BUDGET 2022
Administration générale	2 169 600 \$
Sécurité publique	1 707 965 \$
Transport	1 288 990 \$
Hygiène du milieu	1 536 810 \$
Santé et bien-être	85 355 \$
Aménagement, urbanisme et développement	507 855 \$
Loisirs et culture	2 147 710 \$
Frais de financement	442 550 \$
Amortissement des immobilisations	2 326 000 \$
	12 212 835 \$

Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	(1 446 645 \$)
--	-----------------------

Conciliation à des fins fiscales - Ajouter (déduire)	BUDGET 2022
Immobilisations (amortissement)	2 326 000 \$
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement	0 \$
Financement (remboursement de la dette à long terme)	(620 770 \$)
Affectations	
Activités d'investissement	(307 225 \$)
Excédent (déficit) accumulé	
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	29 100 \$
Excédent de fonctionnement affecté	162 500 \$
Réserves financières et fonds réservés	(142 960 \$)
	1 446 645 \$
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	0 \$

ADOPTÉE

21-12-409

Programme triennal d'immobilisations 2022-2023-2024

Sur une proposition du conseiller Danis Beauvillier, il est unanimement résolu que le programme triennal d'immobilisations soit adopté comme suit, selon les périodes de réalisation :

Répartition des dépenses selon les périodes de réalisation
Programme triennal d'immobilisations

Titre projet	2022	2023	2024	2022/2023/ 2024
Rénovation Hôtel de Ville	325 000 \$	0	0	325 000 \$
Autopompe – camion incendie	0	630 000 \$	0	630 000 \$
Resurfacement rue Talbot	120 000 \$	0	0	120 000 \$
Rechargement rang 6 Est	169 500 \$	0	0	169 500 \$
Réfection majeure 10 ^e rang Ouest	2 529 050 \$	0	0	2 529 050 \$
Camion pour déneigement	0	336 000 \$	0	336 000 \$
Réfection aqueduc & égout (parties rues St-Henri, St-Jacques, Mailhot, Lacoursière)	2 133 365 \$	0	0	2 133 365 \$
Réfection aqueduc & égout (rues Gagnon, Houle, Leblanc)	1 682 415 \$	0	0	1 682 415 \$

Titre projet	2022	2023	2024	2022/2023/ 2024
Petit chargeur sur roues	0	0	152 200 \$	152 200 \$
Consolidation du barrage	420 000 \$	0	0	420 000 \$
Génératrice stationnaire	110 240 \$	0	0	110 240 \$
Développement du Golf Phase 5	272 000 \$	0	0	272 000 \$
Infrastructures – développement domiciliaire – Faubourg des Prés	5 543 000 \$	0	0	5 543 000 \$
Enseigne numérique	0	99 430 \$	0	99 430 \$
Place publique pour le centre-ville	0	315 000 \$	0	315 000 \$
Aréna – mise à niveau et agrandissement	0	3 600 000 \$	0	3 600 000 \$
Programme Action Famille- Jeunesse	0	0	75 000 \$	75 000 \$
Piste à rouleau (pump track)	152 230 \$	0	0	152 230 \$
Mur d'escalade extérieur	25 000 \$	0	0	25 000 \$
Réfection des parcs municipaux	60 000 \$	31 500 \$	31 500 \$	123 000 \$
Affectations – activités de fonctionnement	161 630 \$	101 630 \$	50 000 \$	313 260 \$
TOTAL:	13 703 430 \$	5 113 560 \$	308 700 \$	19 125 690 \$
	71,65 %	26,74 %	1,61 %	100 %

Répartition des dépenses selon le mode de financement
Programme triennal d'immobilisations

TOTAL	DESCRIPTION	SUBVENTIONS	EXCÉDENT, EXCÉDENT AFFECTÉ & FONDS RÉSERVÉS	EMPRUNT	ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT	AUTRES REVENUS
325 000 \$	Rénovations Hôtel de Ville		325 000 \$			
120 000 \$	Resurfacement rue Talbot				120 000 \$	
169 500 \$	Rechargement rang 6 est	169 500 \$				
2 529 050 \$	Réfection majeure 10 ^e rang Ouest	2 149 693 \$		379 357 \$		
2 133 365 \$	Réfection aqueduc &égout (parties rues St-Henry, St-Jacques, Mailhot, Lacoursière)	2 133 365 \$				
1 682 415 \$	Réfection aqueduc & égout (rues Gagnon, Houle, Leblanc)	1 121 610 \$		560 805 \$		
420 000 \$	Consolidation du barrage			420 000 \$		
110 240 \$	Génératrice stationnaire		110 240 \$			
272 000 \$	Développement du Golf – phase 5			188 942 \$		83 058 \$
5 543 000 \$	Infrastructures – développement domiciliaire Faubourg Des Prés			5 543 000 \$		
152 230 \$	Piste à rouleau (pump track)	100 000 \$	52 230 \$			
25 000 \$	Mur d'escalade extérieur		25 000 \$			
60 000 \$	Réfection des parcs municipaux		60 000 \$			
161 630 \$	Affectations – activités de fonctionnement				161 630 \$	
13 703 430 \$	Total 2022	5 674 168 \$	572 470 \$	7 092 104 \$	281 630 \$	83 058 \$
100 %		41,41 %	4,18 %	51,75 %	2,05 %	0,61 %

TOTAL	DESCRIPTION	SUBVENTIONS	EXCÉDENT, EXCÉDENT AFFECTÉ & FONDS RÉSERVÉS	EMPRUNT	ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT	AUTRES REVENUS
630 000 \$	Autopompe – camion incendie			630 000 \$		
336 000 \$	Camion pour déneigement			336 000 \$		
99 430 \$	Enseigne numérique		99 430 \$			
315 000 \$	Place publique pour le centre-ville	315 000 \$				
3 600 000 \$	Aréna – mise à niveau et agrandissement	2 372 548 \$		1 227 452 \$		
31 500 \$	Réfection des parcs municipaux				31 500 \$	
101 630 \$	Affectations – activités de fonctionnement				101 630 \$	
5 113 560 \$	Total 2023	2 687 548 \$	99 430 \$	2 193 452 \$	133 130 \$	0 \$
100 %		52,56 %	1,94 %	42,90 %	2,60 %	0 %
152 200 \$	Petit chargeur sur roues		152 200 \$			
75 000 \$	Programme Action famille-Jeunesse		75 000 \$			
31 500 \$	Réfection des parcs municipaux				31 500 \$	
50 000 \$	Affectations – activités de fonctionnement				50 000 \$	
308 700 \$	Total 2024	0 \$	227 200 \$	0 \$	81 500 \$	0 \$
100 %		0 %	73,60 %	0 %	26,40 %	0 %
19 125 690 \$	Total PTI 2022-2023-2024	8 361 716 \$	899 100 \$	9 285 556 \$	496 260 \$	83 058 \$
100 %		43,72 %	4,70 %	48,55 %	2,60 %	0,43 %

ADOPTÉE

21-12-410

Publication du budget 2022 et du PTI 2022-2023-2024

Sur une proposition du conseiller Claude Côté, il est unanimement résolu que le budget 2022 et le programme triennal d'immobilisations ou un document explicatif de ceux-ci soient publiés dans notre bulletin d'information « Le Petit Prince » en conformité avec l'article 474.3 de la Loi sur les cités et villes.

ADOPTÉE

Période de questions

Tel que prévu au deuxième alinéa de l'article 474.2 de la Loi sur les cités et villes, et compte tenu des adaptations nécessaires et des restrictions sanitaires en vigueur, le greffier constate qu'aucune question écrite relative au budget 2022 et au programme triennal d'immobilisations 2022-2023-2024 n'a été déposée au greffe ou reçue via courriel et qu'aucune question n'est posée via la diffusion en direct sur Facebook.

21-12-411

Levée de la séance

Sur la proposition de la conseillère Martine Lampron, il est unanimement résolu que la séance ordinaire sur le budget 2022 et le programme triennal d'immobilisations 2022-2023-2024 soit close. Il est 20 h 00.

ADOPTÉE

Me Olivier Milot, greffier

Gilles Fortier, maire